



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E97511

VALABLE JUSQU'AU 04/07/2024

ÉDITÉ LE 22/05/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/10/2009

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY

Siret : 517 758 652 00021

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2118222

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 450139J1247001/001

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 450139J1247001/001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : THERMO CLIM

1 CHEMIN DU MARAIS
91720 MAISSE

Téléphone : 01 64 99 42 73

Portable :

Site Internet : www.thermoclim.fr

E-mail : thermoclim91@orange.fr

Responsabilité légale :
LECLUYSE THOMAS GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Fax : 01 64 99 33 89

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	25/04/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	25/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.